

La Sidra

DE LA SEMAINE



VAYETSÉ

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Yaakov fuit Béer Sheva et se dirige vers 'Haran. En chemin, il se trouve face à « l'endroit », y dort et rêve d'une échelle qui relie le ciel et la terre, des anges y montent et y descendent. D.ieu lui apparaît et lui promet que la terre sur laquelle il se trouve sera sienne. Au matin, Yaakov fait de la pierre, sur laquelle il a reposé sa tête, un autel, priant pour qu'il devienne la Maison de D.ieu.

A 'Haran, il va devenir le berger du troupeau de son oncle Lavan, dans le but d'obtenir la main de sa fille cadette, Ra'hel. Mais Lavan le trompe et le fait épouser sa fille aînée, Léa. Yaakov épouse Ra'hel une semaine plus tard en échange de sept années de travail supplémentaires.

Léa donne naissance à six garçons : Réouven, Chimone, Lévi, Yehouda, Issa'har et Zevouloun et à une fille, Dina. Ra'hel, quant à elle, reste stérile. Elle offre alors à Yaakov d'épouser sa servante Bilha et deux fils lui naissent : Dan et Naphtali. Léa en fait de même avec sa servante Zilpa qui donne naissance à Gad et à Acher. Finalement, D.ieu répond aux prières de Ra'hel et elle met au monde Yossef.

Yaakov veut quitter 'Haran, après ces quatorze années, mais Lavan le persuade de rester en échange de troupeaux. Malgré les efforts de Lavan pour le tromper, Yaakov s'enrichit et part subrepticement au bout de six ans. Menacé par D.ieu s'il le poursuit, Lavan abandonne son intention de nuire et conclut une alliance avec Yaakov.

Yaakov se dirige vers la Terre Sainte où il est accueilli par des anges.

La poursuite

Pourquoi un homme qui a passé toute sa vie dans « les tentes de l'étude », en quête de sagesse et de proximité avec D.ieu, abandonne-t-il l'oasis spirituelle de Béer Chéva, la maison d'Avraham et d'Its'hak, pour se rendre à Padane Arame, la capitale mondiale de l'idolâtrie et de la supercherie, et y passer vingt ans comme berger, employé par « Lavan le fourbe » ?

Chaque création, quelque matérielle et terre à terre soit-elle, possède dans son être une « étincelle de sainteté ». Une étincelle qui incarne le désir de D.ieu c'est-à-dire qu'elle existe et qu'elle joue son rôle dans le schéma général de la création. Une étincelle qui est l'instrument originel de la création et qui reste constamment implantée en celle-ci pour lui insuffler sans cesse l'existence et la vitalité. Une étincelle qui constitue son âme, son contenu spirituel et son projet.

Ancrées dans cette réalité matérielle, ces saintes étincelles sont virtuellement enfermées dans leur prison corporelle. Le monde physique, avec ses illusions d'autosuffisance et d'arbitraire, ne laisse percevoir qu'un très faible reflet de Divinité et de raison d'être. L'âme de l'homme descend dans les pièges et les épreuves de la vie physique pour récupérer ces étincelles. En incorporant un corps matériel qui va manger, porter des vêtements, habiter une maison et utiliser

Suite en page 2

Edito

19 Kislev : à la rencontre de la lumière

« Les hommes se rassemblent autour de la lumière » nous enseigne-t-on. C'est bien ainsi que le jour du 19 Kislev apparaît. C'était en 1798 en Russie et, ce jour-là Rabbi Chnéor Zalman, le premier Rabbi de 'Habad, auteur du Tanya, obtint gain de cause contre ses accusateurs et fut libéré de prison. L'idée a été depuis bien longtemps développée : ce n'est pas que de la libération personnelle de Rabbi Chnéor Zalman qu'il s'agit, tout important soit un tel événement. C'est bien une victoire spirituelle qui s'exprime. A partir de ce moment, l'enseignement de ce qu'on appellera la 'Hassidout devient un acquis pour chacun et une nécessité pour tous. Dans la longue nuit de l'exil, il y a ici bien plus qu'une lueur, comme un éclat brutal à même de dissiper l'obscurité des esprits et des cœurs. Certes, l'histoire du 19 Kislev, qui fonde le « Roch Hachana de la 'Hassidout », est ancienne et le monde d'alors bien différent de celui que nous connaissons. Pourtant, même si sa qualité est tout autre, l'obscurité est, également en notre temps, une expérience quotidienne. De fait, la matérialité paraît acquérir, au fil des années, une forme de grossièreté croissante. Tout se passe comme si l'infrastructure spirituelle des choses devenait de moins en moins perceptible à l'homme, comme si la modernité avait choisi de trouver expression principale dans la négation de ce qui la dépasse. Il ne faut guère avoir la mémoire bien longue pour se souvenir qu'il y a encore si peu les êtres humains dans leur ensemble, quelle qu'ait été leur culture propre, se reconnaissait dans la conscience d'un Créateur. Et il ne faut guère avoir les yeux très acérés pour voir que ce sentiment a été peu à peu écarté au profit d'une confiance, sans doute exagérée, dans les avancées des sciences et des techniques.

Le 19 Kislev est donc ce fanal qui éclaire la nuit. Il permet, à sa lumière, de contempler la réalité essentielle de l'univers. Par l'enseignement et la réflexion qu'il ouvre, il donne à comprendre que l'homme, créature de D.ieu, n'est pas seul. Il est le couronnement du projet Divin dans la création et, assumant par sa volonté et ses actes la grandeur qui lui a été confiée, il prend pleinement la mesure de sa condition, celle d'associé de D.ieu dans l'œuvre en voie d'accomplissement. Comme un « Roch Hachana » a-t-on dit, le 19 Kislev est un commencement. Il nous revient d'être des initiateurs.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 16h 55
Sortie : 18h 04

Bordeaux 17.18
Deauville 17.03
Grenoble 16.52
Lille 16.47

Lyon 16.54
Marseille 16.59
Montpellier 17.04
Nancy 16.41
Nantes 17.16

Nice 16.50
Rouen 16.59
Strasbourg 16.35
Toulouse 17.13



HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE

CHABBAT VAYETSÉ

A partir du dimanche 7 novembre 2021 Pose des Téléphones : 6h 43 Heure limite du Chema : 10h 10 Fin Kidouch Levana : toute la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 nov. 2021

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

tous les objets et les forces de l'existence concrète, l'âme peut libérer ces étincelles de spiritualité qu'elles renferment. Car lorsqu'une personne utilise quelque chose, pour servir le Créateur, directement ou indirectement, elle pénètre l'écorce de la matérialité et révèle et réalise son essence et son dessein divins.

Le récit du voyage de Yaakov à 'Haran où il passa vingt années au service de Lavan le malhonnête, dans sa maison, est l'histoire de la vie elle-même. L'âme quitte également une existence spirituelle et divine pour se préoccuper de besoins matériels, pour devenir un berger et un entrepreneur dans les « 'Haran » du monde. L'âme doit également s'abaisser et faire face à la grossièreté, l'hostilité et les tromperies d'un employeur étranger. Elle doit se battre pour extraire les étincelles de sainteté de leur écorce matérielle, pour passer les troupeaux de Lavan dans le domaine de Yaakov.

Un travail inachevé

Parmi les panneaux indicateurs des voyages de Yaakov se dégage l'étrange chapitre concluant ses relations avec Lavan.

La mission de Yaakov à Lavan semble achevée. Comme il le dit lui-même à Ra'hel et à Léa : « D.ieu a transféré le troupeau de votre père et me l'a donné à moi. » Les ressources matérielles de cette terre étrangère ont été sublimées, leurs étincelles de sainteté libérées par le travail de Yaakov, conformément au projet divin. En fait, D.ieu a fait savoir à Yaakov qu'il est temps qu'il rentre chez lui. Ra'hel et Léa sentent également que toutes les opportunités à 'Haran ont été exploitées, qu'il ne reste plus « de part d'héritage pour nous dans la maison de notre père », disent-elles (*Beréchit* 31 :3). Alors, « Yaakov se lève et met ses fils et ses femmes sur les cha-

meaux. Il sort tout son troupeau, tous les biens qu'il avait obtenus, les possessions qu'il avait achetées, ce qu'il avait acquis à Padane Arame pour se diriger vers... la terre de Canaan. »

Mais Lavan poursuit Yaakov et ils ont une confrontation finale au Mont Guilead. Réconciliés, ils partagent du pain et campent pour la nuit. Puis chacun part de son côté, tous deux ayant signé un pacte de non-agression, attesté par deux piliers de pierres qui marquent leur domaine respectif.

Apparemment, il restait donc encore une affaire non traitée entre eux, encore quelques étincelles qui languissaient dans le camp de Lavan.

En d'autres termes, il existe deux sortes d' « étincelles » que nous libérons au cours de notre vie. Les premières sont celles que nous recherchons en toute conscience, ayant reconnu le potentiel de sainteté et de bien dans un objet ou un événement de notre vie. Les secondes sont celles qui nous poursuivent : les opportunités que nous n'aurions jamais saisies de notre propre chef. En effet, elles représentent un potentiel si sublime qu'on ne peut les identifier et consciemment les développer, notre perception et nos facultés humaines étant limitées. La rédemption de ces étincelles ne peut se produire qu'involontairement, quand par Providence Divine, des circonstances que nous ne contrôlons pas les amènent sur notre chemin.

Les accidents de la vie

Notre sublimation du matériel ne se limite pas à l'accomplissement concret des Mitsvot. En fait, chacune de nos actions physiques peut parvenir à ce but quand elle fait partie de notre service de D.ieu. Par exemple, chaque fois que nous mangeons,

nous pouvons le faire avec l'intention de servir D.ieu par l'énergie que nous gagnons de notre alimentation. Bien que l'acte de manger ne constitue pas en soi une Mitsva, les étincelles de divinité contenues dans les aliments sont malgré tout libérées. Ainsi, chaque moment et chaque occasion de notre vie peuvent être transformés en acte de délivrance et de sublimation.

Et une nouvelle fois, notre vie se divise en deux périodes : « 'Haran » et « le Mont Guilead ». En règle générale, nous nous enorgueillissons du contrôle que nous parvenons à exercer sur notre vie. Nous organisons nos études, décidons avec qui nous nous marierons, nous choisissons une communauté, un projet, une carrière, des économies pour la retraite... du moins, c'est ce dont nous avons l'impression. Mais de temps à autre, il arrive que nous soyons confrontés à quelque chose qui sort du cadre de nos plans et sur lequel nous n'avons aucun contrôle. Ou encore que quelque chose qui semblait à notre portée nous échappe. Que quelque chose que nous avons tout fait pour éviter envahisse notre vie. Ce sont des « accidents de la vie », des situations que nous n'avons jamais désirées nous poursuivent quand bien même nous les fuions.

Mais il ne faudrait jamais les ignorer et manquer d'extraire le bien qui réside profondément enfoui en elles. En fait, elles contiennent le plus sublime et le plus gratifiant des accomplissements de notre vie. Comme l'apprit Yaakov au Mont Guilead, il y a, dans notre vie, une dimension trop puissante pour être révélée avec les outils conventionnels de la conscience et de l'instinct. Nous ne pouvons que nous ouvrir à ses possibilités et nous rendre réceptifs à ses récompenses inespérées.

Etude du RAMBAM

• DIMANCHE 7 NOVEMBRE – 3 KISLEV

Mitsva négative n° 169: C'est l'interdiction faite à toute la tribu de Lévi d'acquérir une part des territoires lors de la conquête de la Terre d'Israël.

Mitsva négative n° 170: Il est interdit à toute la tribu de Lévi de recevoir une part du butin lors de la conquête de la Terre d'Israël.

Mitsva positive n° 183: Il s'agit du commandement nous incombant de donner aux Lévites des villes afin qu'ils y habitent, car ils ne possèdent pas de territoire sur la Terre d'Israël.

Mitsva négative n° 228: Il nous est interdit de vendre les terrains des Lévites.

Mitsva positive n° 20: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de construire un Temple pour le service sacré.

• LUNDI 8 NOVEMBRE – 4 KISLEV

Mitsva négative n° 79: Il nous est interdit de construire un autel avec des pierres ayant été touchées par du fer.

Mitsva négative n° 80: Il nous est interdit de monter sur l'autel à l'aide de degrés, de sorte que l'on ne marche pas à larges enjambées lorsqu'on y accède; au contraire, on y montera à petits pas.

• MARDI 9 NOVEMBRE – 5 KISLEV

Mitsva positive n° 21: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de respecter énormément le Sanctuaire au point de le considérer dans notre cœur comme un lieu inspirant crainte et tremblement.

• MERCREDI 10 NOVEMBRE – 6 KISLEV

Mitsva positive n° 22: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de veiller sur le Sanctuaire et d'y monter la garde chaque nuit, tout au long de la nuit, afin de glorifier, d'exalter et de louer l'Eternel.

Mitsva négative n° 67: C'est l'interdiction qui nous a été faite de négliger la garde autour du Sanctuaire, laquelle doit être montée toute la nuit.

Mitsva positive n° 35: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de faire fabriquer de l'huile selon une certaine composition, en vue de l'onction de chaque Grand Prêtre qui peut être nommé, ainsi que certains rois d'Israël.

Mitsva négative n° 83: Il nous est interdit de fabriquer de l'huile semblable à l'huile d'onction.

Mitsva négative n° 84: C'est l'interdiction d'oindre avec l'huile d'onction fabriquée par Moïse toute autre personne que les Grands Prêtres et les rois.

• JEUDI 11 NOVEMBRE – 7 KISLEV

Mitsva négative n° 85: C'est l'interdiction qui nous a été faite de fabriquer un encens semblable à celui en usage dans le Sanctuaire, c'est-à-dire contenant des ingrédients mélangés dans les mêmes proportions avec l'intention de les brûler.

Mitsva négative n° 82: Il nous est interdit d'offrir quelque sacrifice que ce soit sur l'autel d'or du Sanctuaire.

Mitsva positive n° 34: Il s'agit du commandement ordonné aux prêtres de porter l'Arche sur leurs épaules lorsqu'ils veulent la transporter d'un endroit à l'autre.

Mitsva négative n° 86: Il nous est interdit de retirer les barres engagées dans les anneaux de l'Arche Sainte.

• VENDREDI 12 NOVEMBRE – 8 KISLEV

Mitsva positive n° 23: Il s'agit du commandement qui a été ordonné uniquement aux Lévites d'assurer dans le Temple certaines tâches comme celle de fermer les portes et de chanter les cantiques pendant l'offrande des sacrifices.

Mitsva négative n° 72: Il est interdit aux Lévites d'accomplir le service spécifique aux prêtres et inversement.

Mitsva positive n° 32: Ce commandement nous enjoint de glorifier les descendants d'Aaron, de les honorer, de les révéler et de leur conférer beaucoup d'honneur et de sainteté.

Mitsva positive n° 36: Il s'agit du commandement selon lequel les prêtres doivent officier par roulement.

• SAMEDI 13 NOVEMBRE – 9 KISLEV

Mitsva positive n° 33: Il s'agit du commandement qui incombe aux prêtres de revêtir des habits spéciaux par leur beauté avant qu'ils n'effectuent leur service dans le Temple.

Mitsva négative n° 88: C'est l'interdiction qui nous est faite de déchirer l'ourlet de la robe du Grand Prêtre.

Mitsva négative n° 87: Il est interdit de séparer le pectoral de l'éphod.

Mitsva négative n° 73: Il est interdit d'entrer au Sanctuaire ou de rendre une décision ayant trait à une loi quelconque de la Torah, en état d'ébriété.

Mitsva négative n° 163: Il est interdit aux prêtres de pénétrer dans le Sanctuaire avec des cheveux non-taillés, comme le font les personnes en deuil qui ne se coiffent pas.

Mitsva négative n° 164: C'est l'interdiction faite aux prêtres d'entrer au Sanctuaire revêtus de vêtements déchirés.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maimonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

LUI ET ELLE

J'habitais à New York après 5 ans passés à Jérusalem et je poursuivais des études à la Yeshiva University. J'avais 32 ans et, malgré toutes les rencontres qu'on m'avait proposées, je n'étais toujours pas marié. Un jour, Rav Moshe Weinberger (qui dirigeait une institution éducative pour jeunes filles revenant à la Torah à Manhattan) me téléphona :

- Eliézer, j'ai trouvé celle qui t'est destinée. Elle s'appelle Dvorah, a 27 ans, est très sensible à tout ce qui touche les arts...

Cela semblait effectivement une bonne idée. Je rencontrai Dvorah comme convenu dans un restaurant cachère de Manhattan et ce fut effectivement très positif. Nous avons prévu de nous revoir car nous nous apprécions mutuellement. Mais je ne ressentais pas le *clic* espéré. Notre relation progressait mais je n'arrivais pas à me décider : j'avais besoin d'aide.

C'est pourquoi un dimanche matin d'octobre 1991, je pris le bus pour Brooklyn, pour demander la bénédiction du Rabbi de Loubavitch. Bien que je ne sois pas un 'Hassid, j'étudiais assidument la 'Hassidout et, de toutes manières, tout le monde savait où il fallait se tourner pour une bénédiction : tant d'histoires miraculeuses circulaient... Chaque dimanche matin, le Rabbi se tenait debout devant son bureau et remettait à des foules de gens qui passaient devant lui un billet d'un dollar à donner à la Tsedaka. En principe, on ne devait pas parler mais de fait, nombreux étaient ceux qui profitaient de cette mini-entrevue

pour poser de rapides questions au Rabbi. Je me faufilai dans la longue queue à 9h30. J'ignorai que Dvorah se trouvait là elle aussi. Alors que la longue file progressait lentement, un jeune Loubavitch tendait des fascicules en anglais, appelés *L'Chaim*, à tous ceux qui attendaient ainsi. J'en pris un distraitemment mais n'eus pas le temps de le lire car la file avança soudain rapidement ; je le glissais dans ma poche et, une minute plus tard, je me trouvais face au Rabbi.

- Je veux une bénédiction pour me marier !

- Amen, Bekarov (bientôt) ! répondit le Rabbi.

Je n'eus pas le temps d'en demander davantage, je me retrouvais déjà dehors. Autour de moi, des gens souriaient, agitant leurs billets d'un dollar du Rabbi. Moi aussi, j'étais content des deux mots qu'il m'avait adressés. Je repris le bus et trouvais une place assise. Je sortis le fascicule de ma poche et me mis à lire l'histoire à la dernière page. Elle commençait ainsi : « Il y a très longtemps, en Russie, deux familles s'apprétaient à célébrer le mariage de leurs enfants, Eliézer et Dvorah... ».

Je n'en croyais pas mes yeux, je me sentis trembler de tous mes membres. Je continuais à lire : au milieu de la fête, les Cosaques étaient arrivés et avaient tué ou pris en otages les convives. Le jeune couple fut brutalement séparé, Eliézer disparut et la jeune Dvorah parvint à s'échapper. Elle se rendit en Terre sainte et, quelques années plus tard, Eliézer réapparut miraculeusement et le couple put enfin mener une vie heureuse à Jérusalem après toutes ces tribulations. Le reste de l'histoire m'intéressait peu mais la première phrase m'interpellait... Le lendemain, je rencontrai à nouveau Dvorah et lui racontai cette troublante « coïncidence ». Elle aussi avait reçu une bénédiction du Rabbi, elle aussi avait lu l'histoire et en était toute remuée... Je l'ai demandée en mariage, elle a accepté mais je lui demandai d'attendre encore quelques jours avant de l'annoncer officiellement.

De fait... je n'étais toujours pas convaincu et, malgré la grande peine que je voyais sur le visage de Dvorah, je décidai de mettre un terme à tout cela et de briser cette relation. Rav Weinberger était catastrophé et je m'en voulus terriblement de causer tant de peine à Dvorah...

Je retournai en Israël, à la yeshiva. Par les

journaux juifs que je recevais de New York, j'appris que Dvorah s'était fiancée puis mariée : j'étais content pour elle bien que nous n'ayons plus aucun contact.

Finalement, au bout de deux ans, on me présenta celle qui allait devenir ma femme : elle venait d'Argentine.

Elle s'appelle Dvorah.

En y réfléchissant, l'histoire que j'avais lue dans ce fascicule m'était vraiment destinée : des fiançailles, une rupture puis un mariage finalement réalisé à Jérusalem... J'aurais dû lire ce récit jusqu'à la fin... Quelques années plus tard, Dvorah et moi avons voyagé à New York. Nous sommes allés dans une pizzeria cachère à Brooklyn : sur la table traînait un exemplaire de cette revue *L'Chaim*. Sur la dernière page figurait exactement cette histoire d'Eliézer et Dvorah qui avait été imprimée quelques années auparavant. Assis au restaurant avec la réelle Dvorah, je sentis que la boucle était bouclée et que la bénédiction du Rabbi s'était finalement réalisée.

L'Chaim

Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES DE MACHIA'H

LA MATÉRIALITÉ DE L'HOMME

A l'époque du Beth Hamikdash, les Juifs, par nature, éprouvaient le désir profond et sincère de servir D.ieu. Pour eux, les affaires de ce monde n'étaient que nécessité, ils ne les recherchaient que de manière superficielle, sans ardeur particulière.

En temps d'exil, c'est l'inverse qui est vrai. L'homme, par nature, ressent une attirance pour l'aspect matériel du monde tandis que le service divin, l'amour de D.ieu n'aboutissent qu'au terme d'un effort intense. C'est la situation antérieure que le Machia'h rétablira.

(d'après Likoutei Torah, Ki Tétsé, p.40a) H.N.

LAMYCONFORT
LAMILITERIE

FABRICANT-GROSSISTE OUVRE SES PORTES AUX PARTICULIERS

Jusqu'à 50% moins cher
Sur produits équivalents griffés

Matelas- Somiers
Banquettes- Clic-clac
Lits gigognes- Lits électriques

Système d'assemblage exclusif

Ouvert du Dim. au Vend.
Fermé le Samedi

01.47.00.73.55

3, rue du Commandant Lamy -75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille

LE SPECIALITE DES LITS CACHER ET SANS CHA'ATNETZ

Win ENERGIE

WIN ENERGIE
mandataire / délégataire dans les C.E.E.

intègre de nouvelles
régies commerciales BtoB

AUCUN INTERMEDIAIRE
DE L'INSTALLATION À LA VALORISATION

Fiches fournies
Accompagnement financier (avec acomptes)

Formation assurée

Rudy KHAYAT
06.98.98.94.98
www.winenergie.fr

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QUELQUES LOIS SUR LA TSEDAKA - CHARITÉ (SUITE)

- Même le pauvre qui bénéficie de la Tsedaka doit participer aux efforts de la communauté en faveur des autres pauvres.
- Celui qui donne le dixième de ses gains aux causes charitables est considéré comme « moyen ». Il est préférable de donner le cinquième (20 %).
- Ceux qui collectent de l'argent pour des causes charitables ne devraient pas accepter de grosses sommes de la part des femmes. (Cependant, selon de nombreux décisionnaires, de nos jours, les femmes gagnent souvent leur vie et peuvent donc participer largement aux campagnes de dons).
- « Nous n'avons jamais entendu parler d'une ville où vivent des Juifs et où il n'y aurait pas de caisse de bienfaisance ». Dans nombre de communautés, il existe aussi des endroits où on distribue des repas chauds pour les pauvres, ainsi que des colis alimentaires pour le Chabbat et les fêtes.
- Celui qui habite depuis trente jours dans un endroit, on lui demande de donner la Tsedaka ; depuis trois mois, on l'incite à participer aux colis alimentaires ; depuis six mois, on l'invite à donner des vêtements pour les pauvres ; depuis neuf mois, on le fait participer aux frais d'enterrement des pauvres.
- Celui qui possède de quoi manger deux repas ne devrait pas accepter des colis alimentaires. Celui qui est riche et est en voyage mais n'a plus d'argent peut accepter l'argent de la Tsedaka ; il n'est pas obligé de rembourser quand il rentre chez lui et récupère ses biens.
- Personne ne s'appauvrit parce qu'il donne la Tsedaka.

F.L. (d'après Rambam - Hil'hot Matanot Aniim)



NOUVEAU !! LEADER CASH GAGNY

Le supermarché Cacher des familles du 93

- Un très large choix de produits cachers et du quotidien
 - Prix attractifs, défaits toute concurrence
 - 30 minutes de stationnement offertes à proximité*
 - * Ticket gratuit à l'horodateur les 30 premières min. / gratuit entre 12h et 14h
 - Places de stationnement disponibles devant le magasin
 - Service livraison - Equipe chaleureuse et dynamique
- Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat**
71, Avenue Henri Barbusse - 93220 Gagny

LEADER CASH Votre magasin au cœur du 19^e 82 rue Petit - 75019 Paris

600 m²
au service
de la
communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

**Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat**

VENEZ FÊTER LE JOUR DE LA LIBÉRATION DU
RABBI CHNEOR ZALMAN
AUTEUR DU TANYA ET DU CHOUL'HANE AROUH

GRANDE SOIRÉE
'HASSIDIQUE
DE

Youd Teth Kislev

ROCH HACHANA DE LA 'HASSIDOUT

Mardi 23 Novembre 2021
à partir de 20h

AU CASINO DE PARIS
16 RUE DE CLICHY 75009 PARIS • MÉTRO LIÈGE

AVEC
LE CHANTEUR 'HASSIDIQUE **SHMIL**
& LA CHORALE D'ANVERS
ZAMRU CHOIR
YOSSEF BRAMI ET SON ORCHESTRE

BETH LOUBAVITCH
PARIS - ÎLE-DE-FRANCE
8, rue Lamartine 75009 Paris
Tél. : 01 45 26 87 60 | www.loubavitch.fr

Entrée uniquement à partir de l'âge de 12 ans et 2 mois :
PORT DU MASQUE & PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Micha food ביה

LES MEILLEURES VIANDES
GLATT CACHER
LIVRÉES CHEZ VOUS EN 48H

BŒUF • VEAU • AGNEAU • VOLAILLE
NOUVEAU !! DINDE & CANARD

www.michafood.com

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

LE NUMERO

Service
Porte à Porte

1 - 8 €
sur présentation
de la Sidra

DE LA COMMUNAUTÉ

32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais
A 3MN DE LA PORTE DE PANTIN

Prise de RDV : Feivel Basanger
01 41 83 19 23 / 06 21 65 58 71

SNS SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique
- Portail & Porte de garage

NOUVEAU !!!

GARAGE DIRECT AUTO

07 62 00 60 99

Franchise offerte
(voir conditions au garage)

Véhicules
de courtoisie

Gain de temps dans vos déplacements
et prise en charge rapide
assurée par envoi de photos

01 57 42 57 42 43 Chemin
des Vignes
01 48 44 00 88 93000 Bobigny



Maintien & Aide à domicile

- Personnes âgées
 - Familles, garde d'enfants
 - Situation d'handicap
 - Toilette, Ménage, Repassage ...
- Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances

AGE INTER SERVICES
3, rue des Boulets - 75011 Paris
Paris et Val de Marne **01 43 28 80 00**

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.